

Il lui reste à venir le sanctifier par sa présence réelle et l'offrande du divin sacrifice. Tout sera restauré alors, et la fête de l'inauguration pourra réunir, dans le sanctuaire renouvelé du vieux monastère, une phalange nombreuse d'anciennes élèves heureuses de revoir leur *Alma mater*. Elles y retrouveront comme jadis, en pleine floraison, les vertus que l'Eglise demande à Dieu de faire germer dans le sanctuaire dont elle bénit la pierre angulaire, « la vraie foi, la crainte de Dieu et l'amour fraternel. » (1)

Aux accords vibrants de l'orgue, au son des harpes, elles chanteront alors avec entrain les paroles ravissantes du baiser fraternel qui termine la solennité des professions religieuses : *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum.*

L. L.

#### Les Jésuites et leurs collèges, en France

(La *Semaine religieuse* du diocèse de Montpellier publie la lettre suivante de Mgr de Cabrières, relative au collège du Sacré-Cœur, dirigé par les PP. Jésuites :)

Le vote de la loi du 1er juillet sur le contrat d'association a retiré aux membres des Congrégations religieuses non autorisées le droit d'enseigner qu'ils tenaient de leur nationalité, de leurs diplômes et de la loi de 1850. De là, autour des collèges catholiques, parmi les familles qui leur sont attachées, à si juste titre, par la reconnaissance et par l'affection, de grandes inquiétudes pour l'avenir.

Etait-il possible d'espérer encore, pour le mois d'octobre prochain, la réouverture de ces maisons qui, partout sur notre sol, se sont fait par leurs services une si persévérante renommée ? Cette espérance est désormais devenue une certitude.

Grâce à Dieu, à Montpellier comme à Paris, à Bordeaux, à Sarlat, à Toulouse et ailleurs, nous pouvons rassurer notre clientèle chrétienne et affirmer que la rentrée prochaine se fera dans les conditions les meilleures.

Avant de quitter, bien malgré eux, ces collèges, dont ils

(1) *Ut vigeat vera fides hic, et timor Dei fraternaue dilectio.*